



## Une amitié tourne aux harcèlement

Par **Mathieu218**, le 03/11/2017 à 14:40

Bonjour,

voici mon histoire.

Je travail en tant que prestataire médical, livraison et sav. Je fais donc de nombreuses rencontres envers le milieu féminin depuis un ans, à 99% tous ce passe bien dans les résidences et chez les particuliers, sauf depuis le 25 septembre 2017. Je m'explique. J'ai lié d'amitié avec une infirmière qui m'as donné son nom sur facebook en mars 2017, on se croisait de tant à autre dans la résidence. Durant deux ou trois mois je lui écrivais des messages vrai sans beaucoup de réponses de sa part et je parle d'une vingtaine de messages sur trois mois et sur messenger n'ayant pas son téléphone. Dont en voici le contenu: c'était chouette de passer un moment ensemble( qd j'ai réparé un fauteuil roulant avec elle), la ou elle me répond à l'écrit oui c'était sympa.

Un jour je suis allé dans cette résidence on aller boire un café et une infirmière ma intercepté pour une réparation, en sortant je lui écris dommage que ta copine soit intervenu dommage pour le café.

Ou d'autres messages dans le style : j'espère que ta journée était bonne ou je te souhaite une agréable et douce nuit accompagné d'une photo douce et tendre sans ambiguïté.. je n'ai croisé que 3 fois cette personne physiquement et pas plus je le répète de vingt messages. Et au bout de quelques temps que je ne la croisé plus et qu'elle me répondait plus j'ai arrêté de lui parler et effacer de ma liste d'amis. Voilà que tout l'été passe et en septembre mon patron me dit que une infirmière c'est plainte de harcèlement envers elle et ce rajoute à cela la femme de l'accueil qui dit que je l'ai invité au restaurant une fois.. car elle dit à mon patron que mes messages on créés des problèmes dans son couple, alors que dans les messages aucunes avance, aucun rdv , je ne dénigre pas mon entreprise.

Et de plus qd on se croisait elle me racontait sa vie. Le fait est que je me suis pris un avertissement pour harcèlement le 26 septembre 2017. La semaine dernière mes patrons me renvoient à cette résidence, et je tombe sur le femme de l'accueil qui me dit : tu n'as rien à dire si tu ne présente pas d'excuse sa ira plus loin. Ce mardi je me retrouve mis à pied car elle ce plains à mes patrons que je recidivais alors que je n'ai écrits à personne, parler à personne. Et je vais me faire licencier.

Ma question est ce vraiment du harcèlement que j'ai fais? Pour moi je ne crois pas car aucune mauvaise intention vu qu'un échange orale et écrit été vraiment amicale . Merci d'avance de m'eclairer sur tout cela.

Par **Mathieu218**, le 03/11/2017 à 14:59

Svp besoin d'aide, dois je porter plainte pour diffamation , mon travail est en jeu. J'ai mon rdv mardi 7

Par **Visiteur**, le **03/11/2017 à 19:23**

Bsr,  
Difficile de dire où commence le harcèlement...  
L'amitié n'était peut être pas réciproque !?

Par **jodelariege**, le **03/11/2017 à 20:32**

bonsoir en lisant votre 1° message je lis ceci qui pose problème  
"dommage que ta copine soit intervenue..."laissant entendre que vous vouliez être seul avec elle  
"je te souhaite une agréable soirée et douce nuit avec une photo tendre..." entre amis on dit: bonne soirée ,à demain..ect ect et on dit bonne nuit avec des gens plus intimes :maris ,femmes ,enfants,des gens qui partagent la maison....et que veut dire "photo tendre"? vous saviez quelle était mariée?  
  
votre attitude me parait ,de l'extérieur, un peu ambiguë...

Par **Mathieu218**, le **04/11/2017 à 08:12**

Si l'amitié était réciproque car elle répondait au début.. et qd je dis dommage que ta copine soit arrivé c parce que elle allait m'offrir un café, et sa copine à couper court a l'invitation pour aller réparer un fauteuil donc non je ne souhaitais rester seul avec. Et notre manière de parler été réciproque, des le début elle m'a dit qu'elle avait un homme et deux enfants pour enlever toute ambiguïté, et je respect et nul était mon intention de draguer car je suis en couple aussi.je ne comprends pas cela 3 mois après ce silence. Si elle ce sentait harceler elle aurait pu m'en faire part ou porter une vrai plainte et cette femme à l'accueil qui ne me connais pas et à qui je ne parle dit que je récidive depuis 1 semaine.

Par **jodelariege**, le **04/11/2017 à 09:14**

bonjour je ne vous connais pas ni l'autre personne donc j'estime être neutre et pouvoir vous dire que si quelqu'un vous accuse d'harcèlement il vous faut réfléchir à vos actes et vos dires ,accepter de vous remettre en question ,ne pas trouver d'excuses à tout..ce que vous trouvez normal pour vous n'apparaît pas comme normal pour d'autres personnes....des fois s'excuser peut permettre de garder son emploi...  
au niveau de la loi et de votre patron il faut prouver que vous ne harcelez pas ...  
j'ai relu votre 1° message et vous dites bien que vous lui avez envoyé une vingtaine de messages sans beaucoup de réponses de sa part:cela voulait dire qu'elle ne voulait pas vous

répondre mais vous avez insisté...et vous n'avez pas répondu à ma question:une photo tendre?